

## PROGRAMME DE FORMATION

### Se conformer à ses obligations légales

Comprendre et maîtriser ses responsabilités de dirigeant — RGPD, exposition pénale et civile  
— abordées comme des leviers de confiance et d'engagement responsable

#### Fiche de présentation

|                                 |                                                                                                                                  |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Intitulé de la formation</b> | Se conformer à ses obligations légales                                                                                           |
| <b>Organisme de formation</b>   | CMI — Centre des Métiers et de l'Impact   Créteil (94)                                                                           |
| <b>Format</b>                   | En présentiel ou en distanciel via une plateforme LMS                                                                            |
| <b>Durée</b>                    | 7 heures                                                                                                                         |
| <b>Public visé</b>              | Managers, encadrants, responsables RH, dirigeants de TPE/PME                                                                     |
| <b>Effectif</b>                 | De 4 à 12 participants                                                                                                           |
| <b>Prérequis</b>                | Aucun prérequis. Expérience managériale ou RH souhaitée.                                                                         |
| <b>Accessibilité PSH</b>        | Toute demande d'adaptation pour personne en situation de handicap est à adresser au référent handicap du CMI avant la formation. |
| <b>Tarif</b>                    | Sur devis                                                                                                                        |
| <b>Contact</b>                  | Président & formateur Mehdi MOCKEL —<br><a href="mailto:mehdi@cmi-formation.fr">mehdi@cmi-formation.fr</a>                       |

#### Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différents régimes de responsabilité du dirigeant : civile, pénale, sociale
- Cartographier ses zones d'exposition personnelle et mettre en place des mesures de prévention
- Appliquer les principes fondamentaux du RGPD dans le contexte de son entreprise
- Mettre en œuvre les obligations concrètes de conformité RGPD : registre des traitements, droits des personnes, sécurité des données
- Connaître les autres obligations légales clés : loi Sapin II, droit de la concurrence, devoir de vigilance
- Appréhender la conformité comme un engagement responsable envers ses parties prenantes, au-delà de la simple contrainte réglementaire

## Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

### Méthodes utilisées

- Apports théoriques structurés avec supports mis à disposition sur une plateforme LMS
- Études de cas pratiques et mises en situation à partir de scénarios réels
- Quiz
- Analyse de documents types

### Évaluation des acquis

- Évaluation de positionnement à l'entrée : quiz de 10 questions (avant démarrage)
- Évaluations formatives intégrées tout au long de la formation
- Évaluation sommative en fin de journée : quiz de 15 questions à choix multiples
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation

## Programme détaillé — 7 heures

| Thème                                           | Contenu                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ACCUEIL ET OUVERTURE — 30 min                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Ouverture                                       | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Présentation de la formation, du CMI et du déroulé de la formation</li><li>→ Évaluation de positionnement : quiz de 10 questions sur les connaissances initiales</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| THÈME 1 — RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT — 1h30    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Panorama des responsabilités                    | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Responsabilité civile : faute de gestion, action en comblement de passif, responsabilité envers les tiers</li><li>→ Responsabilité pénale : infractions spécifiques au dirigeant (abus de biens sociaux, travail dissimulé, mise en danger d'autrui...)</li><li>→ Responsabilité sociale : obligations de l'employeur, délégation de pouvoirs</li><li>→ Dirigeant de fait vs dirigeant de droit : risques et précautions</li><li>→ Cartographie des risques : identifier ses zones d'exposition personnelle</li></ul>                                                                                                     |
| THÈME 2 — RGPD ET PROTECTION DES DONNÉES — 1h30 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| RGPD en pratique                                | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Principes fondamentaux du RGPD : licéité, finalité, minimisation, sécurité</li><li>→ Cartographie des données : identifier ce que l'entreprise collecte et traite</li><li>→ Obligations concrètes : registre des traitements, mentions légales, consentement</li><li>→ Droits des personnes concernées : accès, rectification, effacement, portabilité</li><li>→ RGPD et ressources humaines : données salariés, vidéosurveillance, géolocalisation</li><li>→ Violations de données : obligation de notification, procédure interne</li><li>→ Sanctions CNIL : niveaux, exemples récents, comment s'en prémunir</li></ul> |

| THÈME 3 — AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES CLÉS — 1h          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conformité réglementaire                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Lutte contre la corruption : loi Sapin II, code de conduite, lanceurs d'alerte</li> <li>→ Obligations comptables et fiscales : ce que le dirigeant doit maîtriser</li> <li>→ Droit de la concurrence : pratiques anticoncurrentielles à éviter</li> <li>→ Devoir de vigilance : obligations pour les entreprises concernées</li> <li>→ Veille réglementaire : comment rester informé et se mettre à jour</li> </ul> |
| THÈME 4 — CONFORMITÉ COMME LEVIER DE CONFIANCE — 30 min |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Engagement responsable                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ La conformité au-delà de la contrainte : un engagement envers ses parties prenantes</li> <li>→ Construire une culture de la conformité dans son organisation</li> <li>→ Délégation de pouvoirs et responsabilisation des équipes</li> <li>→ Quand faire appel à un avocat, un DPO ou un expert-comptable : savoir s'entourer</li> </ul>                                                                             |
| ÉVALUATION ET CLÔTURE — 30 min                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Clôture                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Quiz d'évaluation des acquis à chaud</li> <li>→ Tour de table : retours des participants, questions ouvertes</li> <li>→ Remise de l'attestation individuelle de présence et de fin de formation</li> <li>→ Questionnaire de satisfaction</li> </ul>                                                                                                                                                                 |

### Évaluation des besoins et adaptation du parcours

Avant tout accès aux contenus de formation, chaque participant complète un quiz de positionnement disponible sur la plateforme Digiforma. Ce quiz évalue le niveau de connaissances initial sur les thématiques du programme.

En fonction des résultats obtenus, le parcours est adapté individuellement :

- Score inférieur à 50 % : parcours complet recommandé — accès à l'ensemble des modules dans l'ordre séquentiel prévu
- Score entre 50 % et 75 % : parcours ciblé — les modules correspondant aux notions maîtrisées sont accessibles en révision libre, l'apprenant est orienté en priorité vers les modules présentant des lacunes identifiées
- Score supérieur à 75 % : parcours allégé — l'apprenant accède directement aux modules avancés ; les modules de base sont disponibles en consultation libre si besoin

Si un participant identifie des besoins spécifiques non couverts par le parcours proposé — qu'ils soient liés à un contexte professionnel particulier, à une situation de handicap ou à toute autre contrainte individuelle — il est invité à adresser une demande à l'équipe pédagogique à l'adresse suivante : [contact@cmi-formation.fr](mailto:contact@cmi-formation.fr). Un échange sera organisé afin d'étudier les adaptations possibles et de personnaliser l'accompagnement dans la mesure du possible.

### Supports remis aux participants

- Support de formation complet (PDF remis en fin de formation)
- Fiches mémo récapitulatives par thème
- Bibliothèque de modèles de documents types

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

---

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Toute demande d'adaptation des modalités pédagogiques, techniques ou organisationnelles doit être adressée au référent handicap du CMI, Isabelle SOEUNG, à l'adresse suivante : [isabelle@cmi-formation.fr](mailto:isabelle@cmi-formation.fr), au minimum 10 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.

## Délais et modalités d'accès

---

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. La formation est organisée en sessions inter-entreprises ou en intra-entreprise, selon les besoins de l'organisation. Toute demande d'inscription doit être adressée par email à [contact@cmi-formation.fr](mailto:contact@cmi-formation.fr). Une réponse est apportée dans un délai de 48 heures à compter de la réception de la demande. La formation peut démarrer dans un délai minimum de 10 jours ouvrés après validation de l'inscription et signature de la convention de formation.

## Indicateurs de résultats

---

CMI mesure et diffuse les indicateurs de résultats suivants pour cette formation :

- taux de satisfaction des participants (questionnaire remis en fin de formation) ;
- taux de réalisation de la formation (participants ayant suivi l'intégralité du programme) ;
- taux d'atteinte des objectifs pédagogiques (évaluation des acquis en fin de parcours) ;
- taux d'interruption en cours de formation.

Ces indicateurs sont calculés à l'issue de chaque session et consolidés annuellement. Ils sont disponibles sur demande auprès de CMI à l'adresse [contact@cmi-formation.fr](mailto:contact@cmi-formation.fr).